

# COMITÉ DE PARENTS

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du **Comité de parents** du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le **jeudi 27 février 2025**, à 19:15, sur la plateforme Zoom, et présidée par madame Tania Naim, présidente.

---

## PRÉSENCES

Académie Saint-Clément		Madame Nathalie GIGNOUX
Au Trésor-du-Boisé		Monsieur Mounir MECHMACH
Beaconsfield		Madame Martine BOILY
Beau-Séjour	<b>Absente</b>	Madame Amira BEGHDAI
Bois-Franc-Aquarelle	<b>Absente</b>	Madame Francine NOËL
Cardinal-Léger	<b>Absent</b>	Monsieur Hussam ALRIFAI
Catherine-Soumillard	<b>Absent</b>	Monsieur Roberto DONATO
Cavelier-De-LaSalle	<b>Absente</b>	Madame Raymonde GOMIS
Chanoine-Joseph-Théorêt	<b>Absente</b>	Madame Yianna DAKLARAS
Collège Saint-Louis	<b>Absente</b>	Madame Françoise MICHAUD
Dalbé-Viau		Madame Geneviève LECAVALIER-PARANT
De la Mosaïque		Monsieur Philippe LAMY
De la Traversée		NIL
De l'Altitude	<b>Absente</b>	Madame Elie ESHAGHPOUR
De l'Odyssée		Monsieur Yassine ACHERKIY
De l'Orée-du-Parc		Madame Catherine MORELLON
Des Amis-du-Monde		Madame Martine RIENDEAU
Des Berges-de-Lachine		Madame Marie-Michèle HÉBERT
Des Coquelicots	<b>Absente</b>	Madame Marie-Pierre FOY
Des Découvreurs	<b>Absente</b>	Madame Tiffany RHÉAUME
Des Grands-Êtres		Madame Anne-Hortense EBENA
Des Marguerite	<b>Absente</b>	Madame Lyne CHLALA
Des Saules-Rieurs		Monsieur Frédéric POULIN
Des Sources		Monsieur Jean-Philippe BLANCHETTE
Dollard-des-Ormeaux	<b>Absente</b>	Madame Marie-Ève BERGERON
Dorval-Jean-XXIII		Madame Ariane NTIBARIKURE
Du Bois-de-Liesse		Monsieur Ahmad RIFAI
Du Bout-de-l'Isle	<b>Absent</b>	Monsieur Simon MARTINEAU
Du Grand-Chêne	<b>Absente</b>	Madame Sonia DJELIDI
Du Grand-Héron		Madame Mariam MAAROUF
Du Petit-Collège	<b>Absent</b>	Monsieur Fouad HARAKAT
Du SAS	<b>Absente</b>	Madame Samia MEKHTOUL
Édouard-Laurin		Madame Lyne BEAUCHAMP
Émile-Nelligan		Madame Roukieta SAWADOGO
Enfants-du-Monde		NIL
Enfant-Soleil		Monsieur Albert ELOMA
Félix-Leclerc		Monsieur Hao YUAN
Gentilly	<b>Absent</b>	Monsieur Mathieu CÔTÉ
Guy-Drummond		Monsieur Yves PLOURDE
Harfang-des-Neiges	<b>Absente</b>	Madame Evelyne MARCIL
Hébert		NIL
Henri-Beaulieu	<b>Absente</b>	Madame Rawand AKIKI
Henri-Forest	<b>Absent</b>	Monsieur Serge ABOA
Île-des-Soeurs	<b>Absent</b>	Monsieur Martin PEARSON
Jacques-Bizard		Madame Jessica ANGEL
Jardin-des-Saints-Anges		Monsieur Dominic ROUSSEL
Jean-Grou		Monsieur Tariq MOUJOU
Jonathan		Monsieur Patrick PAQUETTE
Jonathan-Wilson		Madame Nina IOUSSOUPOVA
John-F. Kennedy	<b>Absente</b>	Madame Jean-Baptiste EVERARD
Joseph-Henrico		Madame Josiane GAGNON
Katimavik		Madame May CHERGUI
Lajoie		NIL
Lalande		Madame Sarah THÉRIAULT

Laurendeau-Dunton		NIL
Laurentide	<b>Absent</b>	Monsieur Mohsen ATHIMENE
L'Eau-Vive	<b>Absente</b>	Madame Elizabeth Onyekatchi SIEGFRED
Lévis-Sauvé	<b>Absente</b>	Madame Zeinabou Ndao TALL
Marguerite-Bourgeois	<b>Absente</b>	Madame Lamia EL BAKKALI
Martin-Bélanger		NIL
Monseigneur-Richard	<b>Absente</b>	Madame Maria Del Pilar CASTRO
Mont-Royal		Madame Tania NAIM
Murielle-Dumont		NIL
Notre-Dame-de-la-Garde	<b>Absente</b>	Madame Caroline ROULEAU
Notre-Dame-de-la-Paix		Madame Caroline MAILLOT-THÉBERGE
Notre-Dame-de-Lourdes		Madame Véronique GÉLINAS
Notre-Dame-des-Rapides		Madame Catherine-Annik PAGÉ
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	<b>Absent</b>	Monsieur Patrick GROGAN
Nouvelle école secondaire LaSalle		Monsieur Martial BENIE
Nouvelle-Querbes	<b>Absent</b>	Monsieur Nicolas SAUNIER
Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont	<b>Absente</b>	Madame Stéphanie PEILLON
Paul-Jarry	<b>Absente</b>	Madame Maya EL-RAYES
Perce-Neige		Madame Nadia EL JILALI
Philippe-Morin		NIL
Pierre-Laporte	<b>Absente</b>	Madame Séverine MATHÉ
Pierre-Rémy	<b>Absent</b>	Monsieur Philippe MUHETO
Pointe-Claire	<b>Absente</b>	Monsieur Wiame EL-HAOUAT
Rose-Virginie-Pelletier		NIL
Saint-Clément-Est		NIL
Saint-Clément-Ouest		Monsieur Étienne CHABOT
Sainte-Catherine-Labouré		NIL
Sainte-Geneviève-Ouest		NIL
Sainte-Geneviève-Sud		Madame Judith LALONDE-DIONNE
Saint-Georges	<b>Absent</b>	Monsieur Simon MARTINEAU
Saint-Gérard	<b>Absente</b>	Madame Barbara KLEMBBA
Saint-Germain-d'Outremont		Monsieur Jean-François DUPONT-VIEL
Saint-Laurent		Madame Mylène LANGEVIN
Saint-Louis	<b>Absente</b>	Madame Marilyn CARON
Saint-Luc	<b>Absent</b>	Monsieur Alex Ligory AMIRTHA NATHAR
Saint-Rémi		Madame Stéphanie MADRAN
Terre-des-Jeunes		NIL
Très-Saint-Sacrement	<b>Absente</b>	Madame Marie-Hélène CHARTIER
Victor-Thérien	<b>Absente</b>	Monsieur Jean-François CODERE

#### **COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA**

Dorval-Jean-XXIII		Madame Marie-Ange LANIEL
Nouvelle école secondaire LaSalle		Monsieur Moe KAISSE
Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont	<b>Absente</b>	Madame Isabelle MÉDEIROS
Au Trésor-du-Boisé		Monsieur Bachar SOUAF

#### **AUTRES MEMBRES PRÉSENTS**

Madame Katherie Rochette, substitut, CCSEHDAA  
 Madame Katherie Rochette, substitut, école du SAS  
 Monsieur Mounir Fekhikheri, substitut, école Cavelier-De-LaSalle  
 Madame Reza Hadadi, substitut, école du Bout-de-l'Isle  
 Monsieur Fayçal Boutenbat, substitut, école Félix-Leclerc  
 Monsieur Louis Chrétien, substitut, école Pointe-Claire  
 Madame Karine Babin, substitut, école Saint-Georges

#### **Public**

Monsieur Louis Bourgeault, parent, école Hébert

#### **Autres présences**

Madame Danielle Roberge (DGA – Secteur Verdun et Est)  
 Madame Nathalie Provost, directrice du Service de l'organisation scolaire et du Service du transport  
 Monsieur Rudi Maghuin, secrétaire au procès-verbal au CSSMB

**Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 heures 20.**

## **1. MOT DE BIENVENUE**

Madame Tania Naim, présidente du CP, salue les membres de l'assemblée et les remercie pour leur présence. Elle souligne la visite de madame Nathalie Provost, directrice (Service de l'organisation scolaire et Service du transport). Madame Provost procédera à la présentation des consultations étant soumises au CP. Madame la présidente signale également la présence de madame Danielle Roberge, DGA.

## **2. PAROLE DU PUBLIC**

Monsieur Louis Bourgeault ne demande pas la parole.

## **3. PRÉSENTATION DES CONSULTATIONS EN COURS**

Madame Nathalie Provost procède à la présentation de sept nouvelles consultations, dont des modifications aux critères généraux d'inscription. Elle a également évoqué des changements apportés aux critères de l'école Guy-Drummond et du Collège Saint-Louis, deux écoles avec un programme international.

Madame Provost a évoqué les défis auxquels est confronté le bâtiment Pierrefonds, qui abrite des étudiants des écoles du SAS et John-F.-Kennedy. En raison des compressions budgétaires et de la suspension des travaux de l'école Allancroft, la seule solution viable qui reste est de déplacer les élèves du bâtiment Pierrefonds, secteur du SAS, vers d'autres établissements. Pour l'année à venir, les étudiants de l'école du SAS seraient divisés en deux bâtiments, les classes MEED allant à Dorval-Jean-XXIII et les classes PFAE allant à l'école de l'Altitude. Des étudiants de l'école John-F.-Kennedy resteraient dans l'immeuble Pierrefonds. Madame la directrice a également expliqué les deux programmes, MEED et SAS, qui s'adressent respectivement aux étudiants à haut potentiel intellectuel et à ceux qui ont besoin d'un soutien spécialisé. Le plan de transition prévoit des consultations avec diverses parties prenantes, des comités de travail chargés de rédiger des résolutions et un comité chargé d'assurer une transition sans heurts une fois que le conseil d'administration aura pris une décision.

Madame la présidente a évoqué le déplacement des programmes et des horaires, dans le but de les intégrer dans les nouvelles structures. Madame Provost a souligné que les consultations consistent à prendre des décisions administratives en collaboration avec les écoles et les équipes scolaires.

## **4. MOT DE LA DGA**

Madame Danielle Roberge se présente et remercie les membres du CP pour leur accueil. Elle souligne être DGA pour les secteurs de Mont-Royal, Verdun, Outremont et Côte-Saint-Luc (écoles primaires et secondaires). Elle s'occupe également de l'organisation scolaire. Madame la DGA remercie madame Provost pour sa présentation des consultations en cours.

Madame Roberge évoque la semaine de relâche débutant le vendredi 28 février, après 17 heures. Elle mentionne la rationalisation du budget d'une hauteur de 6.3 millions de dollars dont monsieur Éric Lauzon avait entretenu les membres du CP lors de sa visite. Elle indique que cela ne touche pas nécessairement directement les budgets de l'école parce que le CSSMB a récupéré des postes qui n'avaient pas été comblés. À partir de ces éléments, le CSSMB a pu remettre au ministère le montant dédié qu'il avait demandé. Madame la DGA signale que les écoles ont été fermées deux fois dernièrement en raison des tempêtes de neige et que les écoles auront probablement à revoir le calendrier scolaire. Des journées tempêtes devront être reprises. Madame la DGA informe les membres du CP de la tenue

d'une semaine pour la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles. Monsieur Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, va se présenter dans l'ensemble de nos écoles, le 17 mars prochain par l'entremise d'une capsule que le personnel de l'école et les élèves écouteront. Madame Roberge mentionne que le Plan d'engagement vers la réussite du CSSMB (PEVR) aborde la notion de bien-être y compris la violence et l'intimidation. Cette semaine sera l'occasion de réaffirmer les principes de respect et de civisme dans nos écoles. Madame la DGA souligne que tout le monde sera invité à [découvrir la programmation](#) et cette semaine sera marquée par un temps d'arrêt pour toutes les écoles.

Madame Roberge répond aux questions lui ayant été soumises avant la tenue de la séance.

Elle indique avoir reçu une question lui demandant s'il serait possible de prévoir ou de mettre sur pied un cours pratique de gestion pour les jeunes du secondaire afin de leur permettre de prendre de meilleures décisions financières, plus tôt dans leur vie, avec les bonnes informations. Elle répond qu'il existe déjà un programme d'éducation financière en cinquième secondaire. Ce cours est obligatoire pour tous les élèves. Cela existe depuis déjà quelques années et toutes les écoles secondaires doivent l'offrir. Cela donne deux unités obligatoires en éducation financière. C'est dans le programme d'univers social. Ce sont des objets sur lesquels les élèves vont voir les enjeux financiers, faire des choix éclairés, développer leur sens critiques. Il y a aussi certaines écoles qui font des simulations en bourse. Le budget est également traité.

Il a été demandé à madame la DGA s'il serait possible que le CSSMB envisage d'ajouter un onglet intitulé « Parents et élèves » sur son site web regroupant les informations leur étant dédiées. Madame Roberge répond que le CSSMB a choisi que le portail-parent soit accessible dans chacune des écoles parce qu'elles sont diversifiées et que cela permet de laisser le lien aux écoles. En exemple, elle mentionne qu'il y aura de l'information dédiée aux parents d'élèves HDAA sur le site des écoles offrant des classes EHDAA. Cela permet de verbaliser le besoin reliés aux parents pour chacune des écoles. Madame Roberge invite les parents à s'adresser à l'école si quelque chose manquait sur son site afin qu'elle puisse l'ajouter. Elle complète qu'on pousse aussi les hyperliens provenant du CSS.

Madame la présidente indique qu'il a aussi été demandé à madame Roberge si le CSSMB a reçu une directive concernant l'anglais intensif dans nos écoles. Madame la DGA mentionne qu'une [critique a été publiée dans la Presse](#) où les gens se questionnaient au sujet de l'anglais intensif. Le CSSMB ne compte pas beaucoup d'écoles offrant ce projet. Elle mentionne l'Académie Saint-Clément ainsi que les écoles Beau-Séjour, Jardin-des-Saints-Anges, Terre-des-Jeunes, des Coquelicots et Jacques-Bizard. Il faut savoir que c'est le CE qui vient, chaque année, redonner l'espace pour donner un tel cours. C'est décidé par l'équipe-école et par le CE et non par le CSSMB.

Il a été demandé à madame Roberge s'il serait possible d'avoir davantage de détails sur l'impact qu'a le moratoire sur l'ajout de classes modulaires et sur la mise en pause de plusieurs projets de constructions, agrandissements et rénovations d'écoles pour notre CSS, étant donné que le CP vient d'être consulté sur le PTRDI. Madame la DGA affirme que le CSSMB était dans l'attente de voir à quel endroit pourraient être poursuivis les projets ayant été présentés. Le PTRDI avait été commencé lorsque le ministère est venu informer, en cours de route, que des modulaires allaient disparaître. Il n'y a pas d'ajouts d'autres modulaires. On ne peut pas en ajouter. Elle indique que les agrandissements en attente resteront en attente jusqu'à l'éventuel rétablissement des disponibilités financières du MEQ. Le CSSMB élabore ses prévisions pour l'an prochain et, si la tendance se maintient, on a de l'espace pour l'ensemble des élèves inscrits au CSSMB. Des élèves seront déplacés à cause d'une augmentation de clientèle dans certains secteurs. Elle mentionne l'exemple de l'école John-F.-Kennedy faisant l'objet d'une consultation ayant été présentée précédemment par madame Provost.

Une question a été envoyée à madame Roberge en lien avec un autre [article paru dans la Presse relativement à un rapport d'enquête confirmant l'inquiétude du ministre de l'Éducation sur des manquements à la Loi sur la laïcité de l'État](#) dans plus d'une dizaine

d'écoles. Un délégué désire savoir combien d'écoles du CSSMB sont impliquées parmi les 17 mentionnées dans l'article en question. Madame la DGA répond qu'une école est concernée par l'enquête. La nature de la plainte n'a pas été remise par le ministère. Elle soutient que le CSSMB connaît ses écoles et qu'il a pu vérifier si des éléments lui avaient échappés. Il s'est renseigné auprès de la direction de l'établissement et de certains membres de l'équipe-école et il attend les conclusions de l'enquête du ministère. Pour l'instant, le CSSMB n'a pas d'élément lui laissant croire qu'il s'agit d'une enquête qui va se poursuivre.

Il a été demandé si le CSSMB entend des échos de ses enseignants et de ses étudiants à l'effet qu'ils aimeraient retourner à deux bulletins plutôt que trois, comme durant la pandémie, car cela aiderait les élèves. Madame Roberge répond qu'il n'y a aucune directive du ministère et du CSSMB pour un changement. Elle soutient qu'on entend sur le terrain qu'il y a quand même des gens qui ont apprécié d'avoir deux bulletins. Pour l'instant, on n'a pas eu d'échos que l'on passerait de trois à deux bulletins. Madame la présidente demande si les écoles préférant trois bulletins peuvent lui en faire part et lui communiquer leurs recommandations en ce sens. Madame Roberge propose que les parents contactent leurs directions d'établissement car il s'agit d'une discussion devant se tenir dans chacune des écoles. Les écoles n'ont pas nécessairement la même perspective (ex: écoles alternatives). C'est un changement ayant été effectué en raison de la pandémie. Le ministère a imposé la reprise des trois bulletins. Elle ajoute que les directions d'école pourront lui acheminer les commentaires.

## **5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**(CP/25-02/01)**

**IL EST PROPOSÉ par monsieur Ahmad Rifai et RÉSOLU à l'unanimité** par les membres du Comité de parents, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**(Proposé par monsieur Ahmad Rifai – Proposition adoptée à l'unanimité)**

### **ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE LA RÉUNION – VÉRIFICATION DU QUORUM

- 1. MOT DE BIENVENUE**
- 2. PAROLE DU PUBLIC**
- 3. PRÉSENTATION DES CONSULTATIONS EN COURS** (Madame Nathalie Provost)
- 4. MOT DU DGA** (Madame Danielle Roberge)
- 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CP DU 30 JANVIER 2025**
- 7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CX DU 13 JANVIER 2025**
- 8. CONSULTATIONS**
  - 8.1. Calendriers scolaires 2026-2029 (retour : 7 mars 2025)
  - 8.2. Création du sous-comité en charge des critères d'inscription 2026-2027
    - 8.2.1. Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Critères d'inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)
    - 8.2.2. Collège Saint-Louis - Critères d'inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)
    - 8.2.3. École Guy-Drummond - Critères d'inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)
    - 8.2.4. École Jonathan - Critères d'inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)
    - 8.2.5. École Nouvelle-Querbes - Critères d'inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)
    - 8.2.6. École des Saules-Rieurs - Critères d'inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)
  - 8.3. École Secondaire Adapté à ta Situation (SAS) et école John-F.-Kennedy – Modifications aux actes d'établissement (retour : 15 mars 2025)

- 9. SUIVIS ET INFORMATIONS**
  - 9.1 Formation du MEQ
  - 9.2. 50<sup>ème</sup> congrès en ligne en éducation inclusive de l'Institut TA (19, 20 et 21 mars 2025)
  - 9.3. Sous-comité – Chaleur dans les écoles
  - 9.4. Sous-comité – Projets particuliers
  - 9.5. Activité nationale de la FCPQ – « *Le bien-être : la clé de la réussite* » (31 mai 2025)
- 10. MOT DE LA PRÉSIDENTE**
  - 10.1. Correspondance
- 11. COMPTES-RENDUS DES REPRÉSENTANTS DU CP**
  - 11.1. Conférences
    - 11.1.1. Calendrier des conférences
    - 11.1.2. Résolution
  - 11.2. Innovation, Intégration et communication
    - 11.2.1. Sondage – Forum de discussion
  - 11.3. CCSEHDAA
  - 11.4. Conseillère EHDAA
  - 11.5. Transport
  - 11.6. FCPQ
  - 11.7. Trésorerie
- 12. VISITE DU CA** (4 février : M. Chabot)
- 13. VARIA**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE** (jeudi, 27 mars 2025)

## **6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CP DU 30 JANVIER 2025**

**(CP/25-02/02)**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur **Dominic Roussel** et **RÉSOLU à l'unanimité** par les membres du Comité de parents que le procès-verbal de la séance du CP du 30 janvier 2025 soit adopté, tel que présenté.

(Proposé par monsieur **Dominic Roussel** - Proposition adoptée à l'unanimité)

## **7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CX DU 13 JANVIER 2025**

Madame Naim procède au dépôt du procès-verbal de la séance du CX du 13 janvier 2025.

## **8. CONSULTATIONS**

### **8.1. CALENDRIERS SCOLAIRES 2026-2029 (retour : 7 mars 2025)**

Les membres du CP se penchent sur la consultation leur étant soumise.

**(CP/25-02/03)**

**ATTENDU QUE** par sa résolution #CA24/25-12-038 adoptée lors de la séance du Conseil d'administration du CSSMB du 3 décembre 2024, il a été adopté à l'unanimité de procéder par consultation auprès du Comité de parents, des quatre syndicats (SCFP, SEPB, SPPENOM, SEOM), des deux associations (AMDES, AQCS) ainsi que les Services des ressources éducatives, de l'organisation scolaire, de la formation générale des adultes et les Services de la formation professionnelle, la formation continue et aux entreprises ;

**ATTENDU** les exigences législatives reliées à LIP ;

**ATTENDU QUE** plusieurs élèves du secondaire accompagnent leurs petits frères et petites sœurs pour assurer leur sécurité lors de la fête de l'Halloween ;

**ATTENDU QUE** la période de consultation est fixée du 4 décembre au 7 mars 2025 ;

**ATTENDU QUE** le Comité de parents est répondant à ladite demande de consultation ;

**IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Gignoux et RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du Comité de parents d'adopter les calendriers scolaires 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 des secteurs des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, soumis par le Service des ressources humaines du CSSMB, avec les recommandations suivantes :

- **QUE** la journée pédagogique du mois de novembre soit déplacée au 1<sup>er</sup> novembre afin que tous les élèves puissent « paisiblement » savourer leur soirée d'Halloween, le 31 octobre, sans avoir l'obligation de ne pas se coucher trop tard car il y a de l'école le lendemain ;
- **QUE** le 1<sup>er</sup> novembre soit systématiquement une journée pédagogique, pour cette même raison, lorsqu'il tombe un jour de semaine ;
- **QUE** le 1<sup>er</sup> novembre soit une journée thématique ou sans examens, au secondaire, advenant que cette journée ne puisse pas y être déclarée pédagogique ;
- **QUE** les journées pédagogiques soient mieux réparties afin de ne pas toujours être placées le vendredi ou le lundi, et ce afin de ne pas nuire aux mêmes spécialistes et activités de l'école, et que soit gardée une proportionnalité des périodes de spécialistes manquées par tous les élèves d'une école ;
- **QUE** la première journée au retour du temps des fêtes, en janvier, soit une journée pédagogique incluant le service de garde.

**(Proposé par madame Nathalie Gignoux - Proposition adoptée à l'unanimité)**

## **8.2. CRÉATION DU SOUS-COMITÉ EN CHARGE DES CRITÈRES D'INSCRIPTION 2026-2027**

Les membres du CP conviennent de mettre sur pied un sous-comité afin de procéder à une étude préliminaire des consultations en lien avec les critères d'inscription 2025-2026.

**(CP/25-02/04)**

**IL EST PROPOSÉ par madame Lyne Beauchamp et RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du Comité de parents de mandater un sous-comité afin de se pencher sur les Critères d'inscription 2026-2027, composé des membres suivants :

- Madame **Martine Riendeau** (coordonnatrice)
- Madame **Tania Naim**
- Monsieur **Patrick D. Paquette**
- Monsieur **Yves Plourde**
- Monsieur **Frédéric Poulin**
- Madame **Catherine Morellon**
- Madame **Lyne Beauchamp**
- Monsieur **Ahmad Rifai**

**(Proposé par madame Lyne Beauchamp – Proposition adoptée à l'unanimité)**

**8.2.1. Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Critères d’inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)**

Les membres du CP conviennent de répondre à cette consultation, le 27 mars prochain.

**8.2.2. Collège Saint-Louis – Critères d’inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)**

Les membres du CP conviennent de répondre à cette consultation, le 27 mars prochain.

**8.2.3. École Guy-Drummond – Critères d’inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)**

Les membres du CP conviennent de répondre à cette consultation, le 27 mars prochain.

**8.2.4. École Jonathan – Critères d’inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)**

Les membres du CP conviennent de répondre à cette consultation, le 27 mars prochain.

**8.2.5. École Nouvelle-Querbes – Critères d’inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)**

Les membres du CP conviennent de répondre à cette consultation, le 27 mars prochain.

**8.2.6. École des Saules-Rieurs – Critères d’inscription 2026-2027 (retour : 18 avril 2025)**

Les membres du CP conviennent de répondre à cette consultation, le 27 mars prochain.

**8.2.7. Écoles Secondaire Adapté à ta situation (SAS) et John-F.-Kennedy – Modifications aux actes d’établissement (retour : 15 mars 2025)**

Les membres du CP conviennent de mettre un sous-comité sur pied afin de procéder à l’étude préliminaire du projet de modification des actes d’établissement des écoles du SAS et John-F.-Kennedy. Madame la présidente souligne que la résolution du CP est attendue pour le 15 mars prochain. Elle indique avoir demandé un délai au Service de l’organisation scolaire étant donné que la prochaine rencontre du CP est fixée au 27 mars 2025.

**CP/25-02/05)**

**IL EST PROPOSÉ par madame Lyne Beauchamp et RÉSOLU à l’unanimité** par les membres du Comité de parents de mandater un sous-comité afin de se pencher sur les Critères d’inscription 2026-2027, composé des membres suivants :

- Madame **Martine Riendeau** (coordonnatrice)
- Madame **Tania Naim**
- Madame **Katherine Rochette**
- Madame **Samia Mekhtoul**

- Madame **Ariane Ntibarikure**
- Madame **Elie Eshaghpour**
- Monsieur **Jean-Baptiste Everard**

(Proposé par madame Lyne Beauchamp – Proposition adoptée à l’unanimité)

## **9. SUIVIS ET INFORMATIONS**

### **9.1. FORMATION DU MEQ**

Madame la présidente rappelle que tous les membres des CE (parents et membres du personnel) doivent obligatoirement suivre la formation du MEQ.

Madame Naim annonce avoir reçu une correspondance du Service des affaires juridiques et corporatives du CSSMB (SAJC) relative à une formation obligatoire du MEQ, pour le réseau scolaire, en lien avec l’intimidation et la violence. Depuis l’automne 2024, le ministère de l’Éducation du Québec a mis en ligne la formation Le pouvoir d’agir des adultes œuvrant auprès d’élèves en matière d’intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel. Cette formation obligatoire pour l’ensemble des membres du personnel œuvrant auprès d’élèves mineurs est basée sur les données probantes et les bonnes pratiques issues de la recherche. Elle permet au personnel scolaire de développer ses connaissances et ses compétences pour agir en prévention et intervenir adéquatement lors de situations liées à l’intimidation et aux violences, notamment celles à caractère sexuel. La santé et le bien-être des élèves et des membres du personnel sont au cœur du plan d’engagement vers la réussite (PEVR) du CSSMB. C’est pourquoi la formation sera déployée pour les membres du personnel du CSSMB, mais également pour ses partenaires contractuels et ses bénévoles. Le SAJC invite les membres du CP à suivre cette formation disponible au grand public sur le site du [Gouvernement du Québec](#). Madame la présidente précise que cette formation est obligatoire pour les membres du CE et du CP. La lettre du SAJC est disponible sur la page Teams du CP. Un délégué mentionne que cette formation d’une durée de deux heures doit être suivie avant le 30 mars, selon la direction de son établissement. Une attestation confirmant la participation en ligne du membre du CE ou du CP lui sera remise à la suite de celle-ci.

### **9.2. 50<sup>ÈME</sup> CONGRÈS EN LIGNE EN ÉDUCATION INCLUSIVE DE L’INSTITUT TA (19, 20 et 21 mars 2025)**

Madame la présidente rappelle que l’Institut TA a demandé que les liens de connexion menant à sa zone d’apprentissage et, ultérieurement, à son 50<sup>ème</sup> congrès en ligne ne soient communiqués qu’aux membres du CP et du CCSEHDAA. Madame Naim demande que cette demande soit respectée afin de pouvoir encore bénéficier à l’avenir du tarif privilégié de l’Institut TA.

### **9.3. SOUS-COMITÉ - CHALEUR DANS LES ÉCOLES**

Madame la présidente indique que le sous-comité en charge du dossier traitant de la chaleur dans les écoles s’est rencontré. Ses membres ont demandé qu’un représentant du Service des ressources matérielles du CSSMB les visite. Elle a contacté le CSSMB à ce sujet. Elle rappelle que monsieur Ahmad Rifai coordonne ce sous-comité. Le CSSMB a répondu penser, après discussions avec monsieur Chalut, directeur du Service des ressources matérielles, qu’il est préférable que le sous-comité transmette ses questions en lien avec ce sujet et qu’il y répondrait par écrit dans les meilleurs délais. Il indique que la situation de chaque école est distincte et qu’il serait difficile, pour un représentant du Service des ressources matérielles, d’être au courant de chaque situation et de répondre sur-le-champ à toutes les questions du sous-comité. Des réponses écrites seraient donc transmises de toute façon. Madame la présidente ajoute que Maître Lucie Roy (directrice

adjointe – SAJC) lui a ensuite laissé savoir que les questions du sous-comité ont été remises au Service des ressources matérielles du CSSMB. Maître Roy remettra les réponses du SRM au sous-comité aussitôt celles-ci reçues. Madame la présidente dit espérer que le sous-comité recevra ces réponses durant le mois de mars pour pouvoir les analyser et fournir un compte-rendu de la situation et du travail effectué aux membres du CP lors de la séance du 27 mars prochain.

#### **9.4. SOUS-COMITÉ – PROJETS PARTICULIERS**

Madame la présidente annonce avoir contacté le CSSMB pour lui soumettre les questions relatives aux projets particuliers ayant été soulevées durant la séance du CP du 30 janvier dernier. Le CSS a répondu qu'un des rôles du CP est effectivement de donner son avis au CSS sur les projets particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles (art. 192 (7) de la LIP). Cependant, un comité interne au CSSMB, impliquant les Services financiers, juridiques, des ressources éducatives et de l'organisation scolaire, se penche présentement sur la question des PPP. Le mandat du comité est de répertorier l'offre de services des établissements du CSSMB et de convenir des meilleures pratiques afin d'assurer une cohérence à travers le CSS. De plus, la Fédération des CSS a également formé un comité sur les PPP. Dans les deux cas, les travaux devraient se finaliser lors des prochains mois. Dans ce contexte, les actions d'un sous-comité des PPP seraient peut-être prématurées pour l'instant puisque le CSSMB est toujours en attente des travaux des deux comités mentionnés. Aussi, il faut rappeler que la décision d'offrir ou non un PPP dans un établissement doit venir du milieu en premier, soit les membres du CE, les parents, mais aussi le personnel de l'école. L'adhésion de la communauté est essentielle à l'implantation d'un PPP. Dans ces circonstances, le CSSMB estime qu'il serait peut-être judicieux de suspendre les travaux du sous-comité jusqu'à ce que les comités du CSSMB et de la Fédération aient terminé leurs travaux respectifs. En conformité avec l'article 4.7.2 des Règles de régie interne du CP, il sera important de bien définir la nature et la durée du mandat de ce sous-comité en prenant en considération l'importance de respecter la volonté des milieux.

Madame la présidente indique que les membres du CX ont décidé de décaler la première rencontre du sous-comité en charge de l'étude sur les projets particuliers en attendant de recevoir un document du CSSMB précisant quelles écoles bénéficient d'un projet particulier. Elle soutient que cela permettra d'avoir une photo du CSSMB pour commencer l'étude. En conséquence, la première réunion du sous-comité sera reportée jusqu'à ce que ses membres reçoivent davantage d'informations, étant donné qu'il existe déjà deux comités qui travaillent sur ce sujet.

Un délégué mentionne avoir assisté à une rencontre du comité du PEI à son établissement où il fut expliqué qu'une redistribution y a lieu chaque année. Il ajoute qu'il n'est pas évident de remplir les trois classes qu'ils veulent remplir pour le secondaire 1. Il demande si cela ne va pas drainer certaines écoles si on fait des projets particuliers dans chaque école. Madame la présidente répond que oui et non car il faut faire un choix d'école pour les projets particuliers s'il ne s'agit pas de son école de quartier. Elle ajoute que le transport n'est pas inclus car il s'agit d'un choix d'école et que, pour cette raison, plusieurs élèves ne peuvent pas se rendre dans certaines écoles. Madame Naim dit croire que les parents ne veulent pas faire un choix d'école chaque année si leur école de quartier n'offre pas ce projet particulier, et ce pour ne pas risquer leur place. Le délégué soutient qu'on reste dans le programme particulier à son établissement une fois qu'on y a été accepté même s'il ne s'agit pas de son école de quartier. Madame la présidente indique que la question du délégué sera transmise au sous-comité en charge du dossier. Le délégué dit penser qu'il faut faire une demande chaque année au primaire. Un second délégué réfute en mentionnant que l'école primaire Marguerite-Bourgeoys offre un programme particulier avec des classes douance.

Il ajoute qu'un choix d'école est requis si on n'est pas du territoire. Un troisième délégué affirme que cela ne concerne pas que les élèves forts et doués. Il mentionne que les professeurs de son établissement ont proposé une éventuelle implantation en 2026-2027 de projets particuliers plutôt destinés à une clientèle d'élèves éprouvant plus de difficultés à l'école.

## **9.5. ACTIVITÉ NATIONALE DE LA FCPQ – « LE BIEN-ÊTRE : LA CLÉ DE LA RÉUSSITE » (31 mai 2025)**

Il est signalé que des [informations relatives à la prochaine activité nationale de la FCPQ](#) ont été récemment déposées sur son site web. Madame la présidente invite les membres du CP à y jeter un œil afin de vérifier s'ils seraient intéressés à y participer en mai prochain.

## **10. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

### **10.1. CORRESPONDANCE**

Madame la présidente indique avoir reçu un courriel annonçant que [le CSSMB est à l'honneur dans le magazine l'Actualité](#). Madame la présidente déclare qu'elle estime personnellement, après avoir fréquenté les comités de parents du CSSMB et d'autres CSS par l'entremise de la FCPQ, durant une douzaine d'années, que les parents du CSSMB sont chanceux de faire partie d'un CSS qui est à l'écoute, qui les aide et les supporte même si rien n'est jamais parfait.

## **11. COMPTES-RENDUS DES REPRÉSENTANTS DU CP**

### **11.1. CONFÉRENCES**

#### **11.1.1. Calendrier des conférences**

Madame la présidente fait part aux membres du calendrier des conférences à venir du CP, à savoir :

- 19 mars 2025 : « *Tous ensemble pour contrer l'intimidation* » - (CommeUnique);
- 25 mars 2025 : « *Impact de l'éducation québécoise sur la relation parent-enfant* » – (Chantier d'Afrique du Canada);
- 16 avril 2025 : « *Le stress* » – (Docteur Joël Monzée);
- 29 avril 2025 : « *La double appartenance – Défis ou opportunités pour les adolescents* » – (Chantier d'Afrique du Canada);
- 21 mai 2025 : « *Le passage du primaire au secondaire* » – (Dominic Haché, SRÉ);
- Rentrée scolaire 2025-2026 : « Plan d'intervention pour tous types d'élèves » – (Dominic Haché, SRÉ).

#### **11.1.2. Résolution**

Madame la présidente indique que les membres du CP doivent adopter les conférences 2024-2025 par voie de résolution. Il en va de même pour la conférence traitant du plan d'intervention prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

**(CP/25-02/06)**

**ATTENDU QUE** le comité de parents dispose d'un budget en vue de la présentation de conférences;

**ATTENDU QUE** le montant de ce budget s'élève à huit-mille-sept-cent-dix dollars (8 710 \$) et qu'il peut être ajusté si nécessaire;

**ATTENDU QUE** le comité de parents s'est engagé à présenter un minimum d'une conférence par mois;

**ATTENDU QUE** le comité de parents souhaite renouveler la présentation des conférences du Services des ressources éducatives du CSSMB (SRÉ) pour les années 2024-2025 et 2025-2026 afin de s'assurer que la conférence traitant du plan d'intervention soit offerte dès le début de l'année scolaire, avant même l'élection de ses membres;

**IL EST PROPOSÉ par monsieur Bachar Saouaf et RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du CP d'adopter les conférences suivantes:

- « *Plan d'intervention pour tous types d'élèves* » (23 octobre 2024) – (Dominic Haché, SRÉ);
- « *La santé mentale des garçons et des hommes* » (11 décembre 2024) – (Docteur Joël Monzée);
- « *IA et écrans connectés : Gérer et utiliser la technologie au quotidien sans se laisser dépasser* » (28 janvier 2025) – (Shad Aboa);
- « Comment communiquer efficacement avec mon enfant » (20 février 2025) – (Anouk Berthiaume – CommeUnique);
- « *Tous ensemble pour contrer l'intimidation* » (19 mars 2025) – (CommeUnique);
- « *Impact de l'éducation québécoise sur la relation parent-enfant* » (25 mars 2025) – (Chantier d'Afrique du Canada);
- « *Le stress* » (16 avril 2025) – (Docteur Joël Monzée);
- « *La double appartenance – Défis ou opportunités pour les adolescents* » (29 avril 2025) – (Chantier d'Afrique du Canada);
- « *Le passage du primaire au secondaire* » (21 mai 2025) – (Dominic Haché, SRÉ);
- « Plan d'intervention pour tous types d'élèves (rentrée scolaire 2025-2026) » – (Dominic Haché, SRÉ).

(proposé par monsieur Bachar Saouaf - Proposition adoptée à l'unanimité)

## **11.2. Innovation, INTÉGRATION ET COMMUNICATION**

### **11.2.1. Sondage – Forum de discussion**

Madame la présidente relate que le comité Innovation, Intégration et communication a proposé au CX qu'un forum de discussion soit créé. Il s'agirait d'un forum de discussion informel pour les membres du CP. L'idée est de disposer d'une plateforme où les membres pourraient partager leurs réflexions et leurs idées dans un cadre plus informel. La proposition incluait l'utilisation de plateformes telles que Discord ou Zoom, mais elles doivent être exclusivement destinées aux membres du CP, et non gérées par le CSSMB. Madame Naim souligne qu'il a été demandé au CSSMB quels sont les règlements entourant ce type de forum et que ce dernier a répondu que rien, dans les règles de régie interne du CP, n'empêche la formation d'un groupe de discussion pour les parents du CP. Le CP demeure le seul responsable de la gestion de ce groupe de discussion et il lui appartient d'en identifier les avantages et les inconvénients. Cela étant dit, et après vérification auprès du bureau des communications du CSS, le logo du CSSMB ne pourrait pas être utilisé mais le site devrait plutôt contenir un logo propre au CP. Aussi, le nom du groupe devrait être très clair (ex : Le Comité de parents des écoles

du CSSMB). Le but serait d'éviter toute confusion pour les usagers à l'effet que la page ou le groupe est géré par le CSSMB. Une mention très claire devrait préciser que la page ou le canal de communication est administré exclusivement par les membres du CP et non par le CSSMB. De plus, le CSSMB ou les membres de son personnel, incluant le secrétaire du CP, ne pourrait gérer ce groupe ou cette page.

Un sondage a été lancé pour mesurer l'intérêt des membres et les résultats ont suggéré une réponse positive. La création de ce forum est considérée comme un moyen d'améliorer la participation et l'engagement des membres. 34 membres du CP ayant répondu au sondage (Oui : 18 – Non : 16), madame la présidente mentionne qu'une seconde enquête pourra être menée lorsque davantage de membres seront présents pour y répondre. Elle ajoute que madame Beauchamp, coordonnatrice du comité Innovation, Intégration et Communication pourra déjà travailler avec son comité en se basant sur les résultats venant d'être recueillis. Le comité pourra réfléchir à la façon de procéder, aux règlements ainsi qu'à la personne qui sera chargée de chapeauter ce forum de discussion. Elle souligne qu'il s'agira probablement d'un membre du CX.

### **11.3. CCSEHDAA**

Monsieur Bachar Saouaf, président du CCSEHDAA, résume la séance du 11 février dernier. Ainsi, madame Nathalie Provost est venu présenter la consultation relative aux critères généraux d'inscription du CSSMB pour 2026-2027 ainsi que celle relative aux modifications des actes d'établissement des écoles du SAS et John-F.-Kennedy. Monsieur Saouaf ajoute qu'une présentation a été effectuée sur les parcours scolaires. Il annonce que l'information relative au concours d'intégration des élèves HDAA a été diffusée auprès des directions d'établissement. Monsieur Saouaf invite les membres du CP à en parler à leur direction et à leur CE afin que plusieurs projets soient soumis. Il indique que le concours s'adresse aux écoles spécialisées ainsi qu'aux écoles régulières. Il est précisé que le concours n'est pas lié aux parents mais plutôt aux professeurs et aux TES.

### **11.4. CONSEILLÈRE EHDAA**

Le point est reporté.

### **11.5. TRANSPORT**

Madame la présidente explique que le comité consultatif de transport vient seulement d'être mis sur pied à la suite de la nomination, il y a deux semaines, d'un membre des directions d'établissement. Une première rencontre de ses membres est prévue au retour de la semaine de relâche.

### **11.6. FCPQ**

Monsieur Yassine Acherkiy annonce que le prochain conseil général de la FCPQ se tiendra le 15 mars prochain. Il mentionne qu'il communiquera ensuite le compte-rendu de ce conseil général aux membres du CP.

### **11.7. TRÉSORERIE**

Madame la présidente indique que monsieur Dominic Roussel a procédé au paiement de la conférence du 20 février dernier. Elle ajoute que 5 chèques ont été envoyés, le mois dernier, à des membres pour le remboursement de leurs frais de présence à la séance du mois d'octobre 2024. Elle explique que le CP n'avait alors plus de chèques à sa disposition.

## 12. VISITE DU CA (4 février 2025 : M. Chabot)

Monsieur Étienne Chabot a visité le CA, le 4 février dernier. Il mentionne qu'une bonne partie de la rencontre fut consacrée aux consultations relatives aux critères d'inscription 2026-2027. Cependant, le cœur de la rencontre consista dans la présentation du [Rapport annuel 2023-2024 du CSSMB](#).

## 13. VARIA

Un délégué s'inquiète du manque d'enseignants de remplacement dans son école. Il dit avoir appris que le CSSDM a des enseignants de remplacement qui se déplacent d'une école à l'autre. Il demande si le CSSMB possède une façon similaire de procéder et comment il gère les situations de pénurie d'enseignants. Madame la présidente prend note de la question et mentionne qu'elle mettra le délégué en contact le DGA de son secteur afin qu'il communique avec la direction de son établissement. Elle ajoute que la réponse obtenue du DGA à ce sujet sera partagée avec tous les membres du CP, en mars prochain.

Un délégué s'interroge sur l'intégration des élèves HDAA dans les classes régulières. Il mentionne être TES dans une école régulière fréquentée par des élèves HDAA et n'avoir jamais entendu parler de ce concours. Monsieur Saouaf souligne que les informations ont été communiquées aux directions d'établissement via l'hebdo des services. Il prend également note de la demande du délégué afin de pouvoir lui communiquer des informations complémentaires.

Un délégué s'interroge sur la manière de remédier à la pénurie d'orthopédagogues dans les écoles. Il demande ce que le CSSMB va faire pour aider les enfants dans le besoin, combien d'orthopédagogues sont manquants et quelles sont les alternatives proposées pour combler le manque de service. Madame la présidente prend note de ces questions qu'elle soumettra au DGA en vue de la séance du CP du mois de mars prochain.

Un délégué mentionne que son CE cherche un moyen pour lui permettre de contacter la plupart des parents. Il soutient qu'il n'existe pas vraiment de moyen de communication avec les parents permettant de savoir ce qui se passe à son école. Madame la présidente répond que toutes les écoles vivent la même réalité. Seules les directions d'établissement disposent des adresses électroniques des parents. Elle souligne, par exemple, que les invitations pour les conférences sont envoyées aux directions d'établissement afin que celles-ci les communiquent aux parents. Le délégué demande si les parents auraient le droit d'utiliser une plateforme comme *Discord* pour communiquer entre eux. Madame Naim répond que cela peut être proposé au CE pour ensuite voir si la direction d'établissement, les membres du personnel et les parents sont d'accord.

Un délégué dit penser avoir vu passer un message du CP au sujet des critères d'inscription pour un baccalauréat international au préscolaire. Il relate que le message en question parlait d'une école ayant un baccalauréat international pour le primaire. Il ajoute qu'un critère obligatoire stipulait que les élèves devaient parler le français. Il dit avoir trouvé étrange que l'on exige à des enfants de la maternelle, débutant leur programme scolaire, de parler français. Le délégué de l'école Guy-Drummond explique que son établissement est une école à vocation particulière. On y fait un tirage. Les enfants ayant été pigés fréquentent ensuite l'école. Si les enfants vont à l'école du quartier, ils devront réussir un petit test de français pour s'assurer qu'ils sont capables de suivre le programme. S'ils ne réussissent pas le test, ils seront redirigés vers les classes d'accueil pour s'assurer qu'ils possèdent la base suffisante pour continuer dans le programme. Il confirme que le programme commence à la maternelle.

#### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21 heures 12. La prochaine rencontre du CP se tiendra le 27 mars 2025 sur la plateforme Zoom.

---

Madame Tania Naim,  
Présidente 2024-2025 du Comité de parents

---

Monsieur Rudi Maghuin  
Secrétaire aux minutes

*P.V. 27 FÉVRIER 2025 – CP*  
*/rm*